

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1173

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 24

À l'alinéa 29, après le mot :

« rémunération »,

insérer les mots :

« des activités réalisées en application dudit référentiel ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.